

## Site

## Les cimetières de Saint-Priest

CE N'EST QU'AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE QUE LA COMMUNE FAIT AMÉNAGER LES DEUX CIMETIÈRES SUR LES SITES QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI, RUE DE L'ÉGALITÉ ET À MANISSIEUX.  
PAR AUDREY LACALS

Le mot cimetière apparaît au Moyen-Âge et désigne tout terrain public et sacré où l'on enterre les morts. Leur souvenir est généralement signalé par un monument, des symboles ou des inscriptions.

À Saint-Priest, comme dans le reste de la France, les premiers usages veulent que l'on enterre les morts «au plus près du Seigneur», dans l'église même. Dans les faits, cela était réservé le plus souvent aux notables des lieux. Le cimetière proprement dit, était alors contigu à l'église. À Saint-Priest, il occupait plus exactement le nord-est de la place Louis Favart, ou place de l'Église. En 1842, le préfet de Vienne demande son déplacement : «*votre cimetière est placé au centre du village [...] il est d'ailleurs trop petit. Il est donc urgent de le transporter sur un autre emplacement*».



Discours prononcé lors des commémorations du 11 Novembre devant le monument aux Morts du cimetière de l'Égalité.

Fonds Marcel Verney - Archives municipales

Le conseil municipal votera aussitôt l'acquisition d'un nouveau terrain.

C'est ainsi que voit le jour le cimetière du Village dont l'entrée sera couronnée, l'année de son ouverture en 1849, par une croix. Il est alors longé par la rue du Repos qui deviendra par la suite la rue de l'Égalité qui lui donne aujourd'hui son nom. La municipalité réalisera de très nombreux agrandissements dès 1881, puis en 1917 ou encore en 1930. «*Une commune qui se développe avec autant de rapidité que la nôtre doit songer également à ses morts et leur réserver des emplacements convenables*». Cette

année-là, la commune acquiert «*en date du 24 juillet 1930, au prix de 6 francs le mètre carré, le terrain nécessaire à cet agrandissement et faisait établir le projet [...] le montant du devis s'élevait à 133 860 francs.*»

Le cimetière de Manissieux fut quant à lui ouvert peu de temps après, en mai 1854, grâce à la mobilisation des habitants du hameau qui cédèrent gracieusement une partie de leurs terrains. Il sera clos en 1865 et aussitôt mis à disposition de la population. Il sera agrandi en 1974, 2009 puis en 2011. //



## &gt; Le saviez-vous ?

## LA RÉNOVATION DES CIMETIÈRES

Entre 2009 et 2012, les cimetières de l'Égalité et de Manissieux ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement. Ils ont tous deux été aménagés pour accueillir de nouveaux emplacements destinés aux urnes cinéraires et permettre aux familles de se recueillir dans un lieu agréable et paisible. Le cimetière de l'Égalité a bénéficié d'un tout nouvel écrin de verdure composé de plantes grimpantes, conifères, bruyères et jardinières. Le second a également vu la construction d'un columbarium comptant 192 places, des cavurnes et d'un jardin du souvenir. Celui-ci est un lieu d'intimité où chacun peut disperser les cendres du défunt et se recueillir. Sur ce même secteur, une autre extension a été réalisée avec la construction de caveaux, d'un ossuaire, d'un abri à condoléances et d'un carré musulman de 80 concessions.